



Direction générale Organisation des Établissements de Soins  
CONSEIL NATIONAL DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Eurostation bloc II  
Place Victor Horta, 40 boîte 10  
1060 Bruxelles

Votre lettre du 06/03/2012  
Vos réf.  
Nos réf. CNEH/C/03-2012  
Annexe(s) 1 fr-nl  
Date 15/03/2012

À l'attention de la ministre Onkelinx

**Objet : Centres de soins de jour palliatifs**

Madame la Ministre,

Votre demande d'avis du 6 mars 2012 relative à l'objet repris sous rubrique a été traitée lors de la réunion des réunions du Bureau et de la Plénière « Programmation et Agrément » du 8 mars 2012.

A l'unanimité, le Conseil a décidé de confirmer l'avis qu'il a donné en date du 19 septembre 2011, dont vous trouverez copie en annexe de la présente.

Par ailleurs, comme annoncé dans l'avis susmentionné, le Conseil vous informe que le groupe de travail en charge de formuler un avis sur une approche intégrée des soins palliatifs entame ses travaux à la fin de ce mois de mars 2012.

Recevez, Madame la Ministre, l'assurance de ma parfaite considération

Au nom du président du CNEH,  
M. Peter Degadt

Le secrétaire,  
C. Decoster